CAROLO MAG

N°188
mars 2015

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



Budget 2015

faire mieux avec moins et donc différemment !

www.charleville-mezieres.fr

17e PRINTEMPS DES POÈTES

7>22 MARS 2015

L'INSURRECTION POÉTIQUE

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

IL NOUS FAUT ARRACHER LA JOIE AUX JOURS QUI FILENT

Vladimir Maïakovski



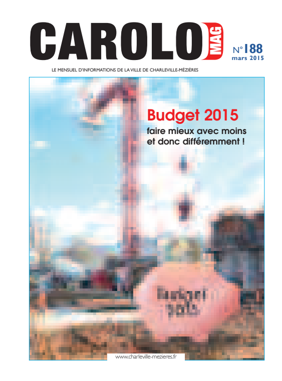
> printempsdespoetes.com #insurrection_poetique






Infos : Ville de Charleville-Mézières
Service Action Culturelle 03 24 32 44 40

SOMMAIRE





p.8

Impôts locaux
Investissements
Aides de l'État
Dépenses de fonctionnement
-1,5 %
+3,3 %
-2,6 %
-1,9 %

p.12

p.18

© Petr Kurecka

ACTUALITÉS

À LA UNE

RENDEZ-VOUS



VIVRE ENSEMBLE

INFOS PRATIQUES

EXPRESSION POLITIQUE

HISTOIRE



p.15



Carole Delga, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale et Solidaire s'est rendue à la manifestation « Les 4 saisons de la création/reprise d'entreprise » organisée par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Ardennes le 13 février dernier. Elle a rencontré de jeunes porteurs de projets puis a participé à une table ronde sur la création d'entreprises artisanales.



Inauguration de l'exposition « Arthurmania 100 % Ardennes » qui se tient au musée de l'Ardenne jusqu'au 17 mai. Cette exposition se recentre sur les créations d'Arthur Rimbaud réalisées dans le département et reflète la grande complicité que les Ardennais entretiennent avec leur poète.



Le 31 janvier, le Maire et les amis de la fondation pour la mémoire de la déportation ont célébré le 70e anniversaire de la libération des camps de concentration lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au monument aux morts de la place Winston Churchill.



La 25e édition du Festival des Enfants du Cinéma a été inaugurée le 9 février dernier en présence de son parrain : le réalisateur Jean-Pierre Dardenne (double Palme d'Or à Cannes). Une édition riche en événements : soirées thématiques, projections de courts et longs métrages, rencontres... Les cinéphiles carolos en ont pris plein les yeux !

ÉDITO



Carole Delga, secrétaire d'état chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire

Tenir parole

Un humoriste a lancé un jour que pour être homme politique, il fallait une grande mémoire afin de se souvenir de toutes les promesses à oublier... En matière de promesses, il est vrai que beaucoup nous ont été faites, qui n'ont jamais été tenues. Mais mon équipe et moi-même, nous cultivons le goût d'être différents. Et nous nous donnons beaucoup de mal pour tenir, point par point, l'intégralité des engagements pris devant vous lors de la campagne des municipales.

Au printemps, la date anniversaire de changement de municipalité sera certainement l'occasion de dresser un premier bilan de mon action en tant que maire. Je patienterai donc encore un peu avant de me livrer (comme d'autres j'imagine...) à cet exercice. En attendant, permettez-moi de revenir quelques instants sur le budget de notre ville pour 2015.

Vous le savez, nous avons dû composer avec la baisse historique des aides de l'État. Devant cette énorme contrainte financière, la solution de facilité aurait été soit d'augmenter les impôts, soit de sacrifier nos ambitions. Hors de question ! Nous avons donc choisi de reprendre ligne par ligne ce budget pour traquer la moindre dépense superflue et débusquer les économies nécessaires.

Nous avons atteint notre but : comme je m'y étais engagé, vos impôts locaux vont connaître en 2015 une deuxième baisse consécutive. Le tout sans toucher un seul instant à la qualité du service rendu à la population. Quant à nos investissements, ils sont à un niveau supérieur à celui de l'an dernier, ce qui va nous permettre de tenir d'autres engagements, à commencer par l'installation d'un système de vidéoprotection efficace.

S'ils veulent restaurer une image gravement dégradée, les responsables politiques doivent tenir parole. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour respecter la mienne.

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières,
Président de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières / Sedan

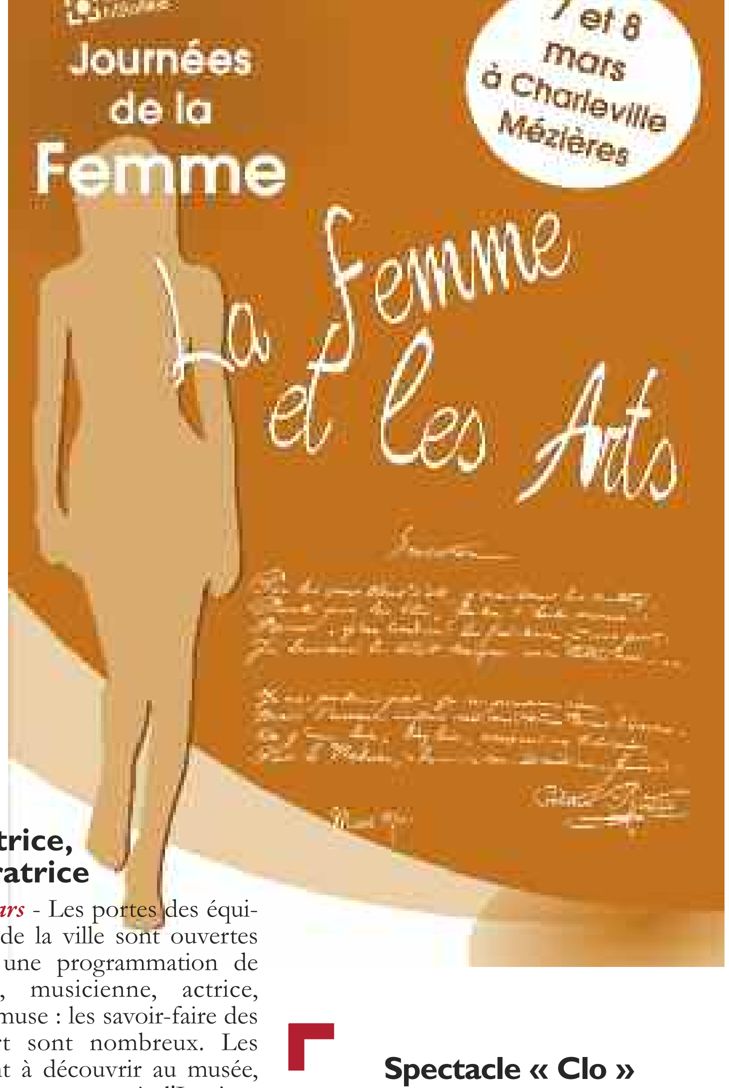
Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à l'hôtel de ville le jeudi 9 avril à 18 h 30.

CAROLO Mag
Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Boris Ravignon
Rédaction, photos : service communication, Mairie, place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96
tirage : 28.900 ex.
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Distribution : La Poste
Infos : service communication
courriel : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas " Carolo Mag ", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant
au 03 24 32 40 00
Site de la Ville : www.charleville-mezieres.fr

JOURNÉES DE LA FEMME

La femme et les arts



Charleville-Mézières s'investit dans l'organisation de la Journée internationale des femmes qui a lieu le 8 mars. Cette année, la Ville a choisi la thématique originale des arts pour mettre la femme à l'honneur. Deux journées y seront consacrées.

Fruit du travail commun d'Audrey Bihin et André Marquet, respectivement élus délégués aux droits des femmes et à la culture, ces journées se dérouleront les samedi 7 et dimanche 8 mars dans de nombreux quartiers de la ville. Programme de ces journées « pluri-elles ».

J'irai dans les sentiers... heureux comme avec une femme

Samedi 7 mars - Comme Rimbaud, parcourez les quartiers de Charleville-Mézières à la découverte de l'ingéniosité des femmes. Mézières, Mohon, La Houillère, Manchester ou encore Le Theux : les échanges promettent d'être riches. Cette journée mettra en valeur les initiatives des associations et des structures des quartiers qui proposeront l'art dans toute sa diversité : conférence, spectacle de marionnette, projection de film, chorale, promenade poétique, etc.

Femme créatrice, femme inspiratrice

Dimanche 8 mars - Les portes des équipements culturels de la ville sont ouvertes pour vous offrir une programmation de qualité. Poétesse, musicienne, actrice, marionnettiste ou muse : les savoir-faire des femmes dans l'art sont nombreux. Les manifestations sont à découvrir au musée, au conservatoire ou encore à l'Institut International de la Marionnette. Entrez : vous êtes les bienvenus !

Entrée gratuite pour toutes les manifestations, dans la limite des places disponibles. Programme dans les accueils mairie et sur le site internet de la ville : www. charleville-mezieres.fr Infos : 03 24 32 40 07

Spectacle « Clo »
dimanche 8 mars, 17 h 30 au TIM

Mise en scène : Hélène Barreau - Jeu et manipulation : Alice Chéné, Julie Coffinet et Vera Rozanov
Entrée libre, tout public à partir de 10 ans
Réservation vivement conseillée
au 03 24 33 72 50

nouvelles des musées

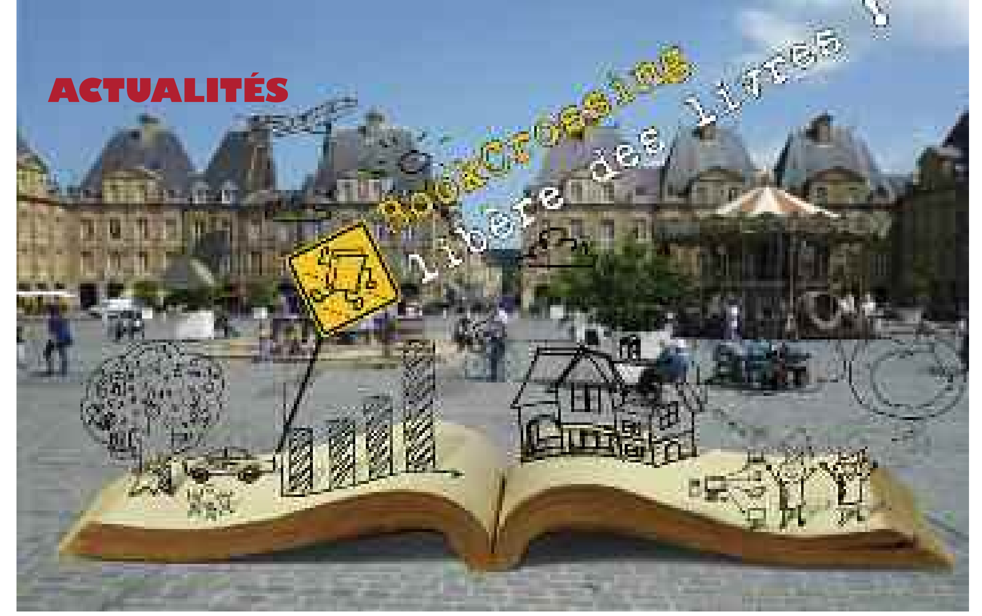


50 000 visiteurs au musée de l'Ardenne en 2014 !

Malgré la fermeture du musée Rimbaud depuis le premier janvier 2014 et la baisse consécutive du nombre de visiteurs de la maison d'Arthur Rimbaud, le pôle « Rimbaud » des musées de la Ville a conservé un beau dynamisme grâce à l'ouverture de l'Espace Rimbaud du musée de l'Ardenne. Celui-ci a connu une forte fréquentation (31 600 visiteurs) tout au long de cette année si particulière.

Cette affluence témoigne à n'en pas douter de l'attente que suscite le nouveau musée dédié au poète et augure au mieux de son succès.

Le musée de l'Ardenne n'est pas en reste puisqu'il affiche 18 403 visiteurs pour ses salles d'exposition permanente - des résultats comparables à ceux de 2013 (pourtant année de festival des marionnettes). Les expositions temporaires proposées en 2014 y sont certainement pour quelque chose, de l'archéologie de la Meuse à l'occupation de Charleville et de Mézières en 14-18 en passant par l'exposition consacrée à la verrerie du Moulinet. Plus de 4 000 scolaires ont aussi été accueillis lors des visites accompagnées par l'équipe des musées, notamment dans le cadre des « Nouvelles activités périscolaires » mises en place en septembre dernier.





Salon et lectures place Ducale les 20 et 21 mars

PRINTEMPS DES POÈTES

L'insurrection poétique

Du 7 au 22 mars prochain, la dix-septième édition du Printemps des poètes vous invite à l'insurrection poétique. Deux semaines de rencontres, de lectures et de découvertes de la poésie sous toutes ses formes.

En 1870, Arthur Rimbaud écrivait dans son poème *Roman* ce vers devenu un des plus populaires de la poésie française « *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* ». Comme un clin d'œil à cet âge de rébellion, cette dix-septième édition de la manifestation sera placée sous la thématique nationale de L'insurrection poétique. Des thèmes transversaux comme la révolte, l'espoir, ou encore l'indignation seront abordés.

L'insurrection : un hommage aux poètes visionnaires

Le week-end du 14 et 15 mars, vous pourrez retrouver une programmation de cinéma en hommage à Rimbaud, mais également, à partir du 7 mars, une exposition et une lecture en hommage au poète et écrivain Luc Bérimont à la médiathèque *Voyelles*. Parce que l'insurrection, c'est aussi l'envie de tenter toujours de nouvelles choses, Pierre Soletti et le musicien H.E.L.P.E.R croiseront le samedi 21 mars la poésie avec l'électro. Et pour renforcer l'idée d'insurrection et aller encore plus loin, des actions comme le bookcrossing (échange gratuit de livres) avec le Centre Social de Manchester ou encore la découverte de l'autre avec des poésies dans toutes les langues seront proposées.

La poétesse Brigitte Baumié travaillera avec des enfants à la création d'un spectacle en français et en langue des signes (voir encadré)

En attendant le musée...

Le Printemps des poètes sera aussi l'occasion de préparer ensemble l'ouverture prochaine du nouveau musée Rimbaud.

▶ **L'Appel à alexandrin** en l'honneur d'Arthur Rimbaud débutera lors du Printemps des poètes jusqu'à l'ouverture du musée prévue le 27 juin. Prenez votre plus belle plume et écrivez un alexandrin en l'honneur de l'enfant terrible de la ville. Déposez-le dans la boîte aux lettres disposée à cet effet au musée de l'Ardenne ou postez-le sur twitter : @tousrimbaud et avec le hashtag #tousrimbaud. Une sélection sera imprimée et affichée dans l'ensemble de la ville.

▶ **La « Manif' rimbaldienne »** proposée le jour de l'inauguration du musée Rimbaud sera l'autre grand moment de la manifestation où un grand défilé, placé sous le haut patronage d'Arthur Rimbaud et sa poésie, sera lancé dans les rues de Charleville-Mézières. Les volontaires insurgés ou non sont appelés à se présenter au service de l'Action culturelle pour préparer ensemble ce grand moment d'insurrection poétique.

Plus d'informations au service de l'action culturelle : 03 24 32 44 40, programme complet disponible sur le site internet de la ville : www.charleville-mezieres.fr

À ne pas rater

▶ Rendez-vous sur la tombe de Rimbaud

Samedi 14 mars, de 13 h à 17 h et de 20 h à 22 h au cimetière avenue Charles Boutet
Le projet **Rimbaud 2.0** invite les amoureux de Rimbaud de tout âge à venir interpréter à leur façon et face à la caméra « *Le dormeur du Val* » devant la tombe du poète.

▶ Poésie et langue des signes

L'insurrection, c'est d'abord le partage, la rencontre au-delà des différences. Invitée privilégiée, la poétesse Brigitte Baumié sera à Charleville-Mézières pour une résidence de deux semaines où elle travaillera avec des jeunes du Centre d'Audiophonologie et une classe de l'école Louis Hanot à la création d'un spectacle bilingue en français et en langue des signes.
Rendez-vous le jeudi 19 mars au Forum pour apprécier le résultat de cette belle rencontre.

Avec le soutien du groupe La Poste





VIE ÉTUDIANTE

Ça bouge à Charleville-Mézières avec le Printemps des étudiants !

Charleville-Mézières aime ses étudiants. Afin d'améliorer leur cadre de vie et d'attirer de nouveaux jeunes, la Ville - en lien avec l'agglomération Charleville-Mézières / Sedan - repense totalement le campus universitaire sur la zone du Moulin Leblanc. Elle a également créé un conseil de la vie étudiante dont la première mission est de travailler sur le Printemps des étudiants. Concert et animations sont au programme !

L'objectif du Printemps des étudiants qui aura lieu du 20 au 26 mars est d'informer les Carolomacériens et les Ardennais des filières accessibles sur Charleville-Mézières et son agglomération. Ce temps fort permettra également de donner la parole aux associations étudiantes qui souhaitent valoriser le dynamisme de la vie étudiante carolo.

Les étudiants investissent la ville

Le Printemps des étudiants débutera de façon festive avec un bal de printemps le 20 mars. L'association Electro-Userz vous donne rendez-vous au parc des expositions pour profiter de la musique électro et découvrir les arts numériques dans une ambiance qui n'oubliera pas de sensibiliser les jeunes aux thèmes de la drogue ou de la sécurité routière.

Des animations sont prévues dans la semaine afin de rappeler que Charleville-Mézières est également une ville sportive. Venez vous affronter au bubble-foot (les joueurs évoluent dans une grosse bulle d'air) vendredi 20 mars et samedi 21 mars.

La culture n'est pas en reste grâce aux étudiants de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette qui proposeront des représentations au bar le Barratin le mardi 24 mars, à 20 h et le mercredi 25 mars, à 18 h dans la cour de l'ESNAM. Un concert organisé au Forum le 26 mars clôturera cette semaine, où se produiront les groupes Sens Unique et Temple, ainsi que le DJ Flow My Homiz.



Rendez-vous au salon de l'étudiant !

Aidé de Guillaume Maréchal, conseiller municipal délégué à la vie étudiante, le conseil de la vie étudiante prépare également un salon de l'étudiant. Il se tiendra le 20 mars au marché couvert. Lieu d'échanges et de rencontres, vous pourrez y découvrir les poursuites d'études possibles sur Charleville-Mézières mais aussi sur Sedan, Bazeilles et Saint-Laurent. Dans le but de vous aider à construire un projet d'orientation cohérent et solide, de nombreux partenaires de la vie étudiante (CROUS, mutuelle étudiante, CCAS...) seront également présents sur le salon.
Un événement à ne pas manquer !

Infos :
page Facebook : La vie étudiante à Charleville-Mézières
www.charleville-mezieres.fr

Journées portes ouvertes en mars

- **le 13** : CFA Charleville de 10 h à 19 h
- **le 14** : CFA Charlevillle de 10 h à 16 h, lycée Saint Laurent de 9 h à 17 h
- **le 21** : lycée JB Clément et CFA Sedan de 9 h à 16 h
- **le 20** : lycée Étion de 16 h à 19 h et **le 21** de 9 h à 12 h



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Toi aussi tu souhaites t'impliquer ? Alors note dans ton agenda que les prochaines élections des conseillers municipaux jeunes auront lieu en octobre 2015 dans les collèges et écoles de Charleville-Mézières. Les conseillers élus sont issus des classes de CM1, CM2, 6e et 5e

La solidarité en action !

À l'heure où les valeurs de solidarité et de fraternité sont d'actualité, le rôle du conseil municipal jeunes prend tout son sens. Gros plan sur les projets qui occupent nos jeunes élus. Actions !

Réunis dans les commissions « Faire et vivre ensemble » et « Environnement et jeux », les jeunes conseillers ne manquent pas d'idées et d'énergie ! Le programme pour les mois à venir est déjà bien rempli avec la tenue de stands à la Fête du Jeu le 31 mai et la mise en place d'ateliers sportifs et ludiques à la journée Festi'Mômes organisée le 27 juin par l'association Média-Terre.

Créer du lien

Mais nos conseillers municipaux jeunes n'oublient pas les moins jeunes d'entre nous. Des rencontres intergénérationnelles sont à l'étude et vont bientôt se dérouler au moins une fois par mois à la résidence La Grande Terre, avec pour objectif d'échanger autour d'une après-midi chant, cuisine ou encore jeux : « Dis moi à quoi tu joues aujourd'hui, je t'apprendrai les jeux d'hier... »

Soutien aux P'tits bouchons d'Ardennes

Afin de sensibiliser à la récupération de bouchons qui est une démarche solidaire mais aussi écologique, les jeunes vont réaliser un film retraçant le cheminement d'un bouchon, de sa collecte jusqu'à son recyclage.

Cette vidéo, qui sera visible sur le site de l'association (www.ptitsbouchons.com) et celui de la Ville, permettra également aux jeunes conseillers de motiver leurs camarades pour le concours de collecte qui a lieu actuellement dans tous les établissements scolaires de la ville.

L'école Flandre, vainqueur du concours 2014 avec près de 200 kg de bouchons collectés, sera-t-elle détrônée ?

Ça tourne !

Un autre documentaire sera réalisé dans le cadre du concours Jeunes reporters pour l'environnement.

Nos jeunes élus s'intéresseront au circuit court à la cuisine centrale. Le circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui valorise les productions locales grâce à la vente directe du producteur au consommateur.

Ainsi, ils suivront l'itinéraire d'un yaourt : de sa fabrication dans une exploitation de Rouvroy-sur-Audry jusqu'à son arrivée à la cantine. L'objectif de ce film est de poser la question : et vous, que faites-vous pour réduire votre impact écologique ?

Des réalisateurs en herbe à suivre...

Du 9 au 27 mars : les collégiens à l'école de la bonne conduite

Dans le cadre de la 16e semaine internationale de la courtoisie sur la route, de nombreuses actions de sensibilisation seront menées durant le mois de mars dans les collèges de la ville.

La Ville de Charleville-Mézières fait figure d'exception au niveau national en proposant cette année, non pas une semaine dédiée à la courtoisie sur la route, mais trois semaines. Du 9 au 27 mars, les élèves des collèges carolomacériens suivront des opérations de sensibilisation et diverses actions pédagogiques dans leurs établissements respectifs. Dispensée par des partenaires professionnels de la route et de la sécurité routière, cette opération vise à la fois à améliorer le comportement des Français sur la route mais aussi à instaurer une meilleure cohabitation entre les différents usagers que sont les automobilistes, les chauffeurs de deux-roues et les piétons. À cette occasion, la Police municipale, cheville ouvrière de l'événement, a concocté différents ateliers. Côté pratique, les élèves pourront s'essayer au simulateur de deux-roues, se tester sur les parcours de maniabilité et même procéder à des contrôles de vitesse. Côté théorique, les jeunes Carolomacériens seront sensibilisés aux diverses addictions et pourront réviser l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière. Une attestation qui sanctionne l'enseignement, désormais obligatoire, des règles de sécurité routière dans les établissements scolaires.



Partenaires : police nationale, prévention routière, sécurité routière, USEP, et plusieurs polices municipales du département.


Les cinq musiciens du groupe Mezcal : Willy Midoux, Régis Benyoucef, Thierry Biver, Laurent Nicloux et Patrice Haro

MUSIQUE

Le Conservatoire et le groupe Mezcal réunis pour un clip

En janvier dernier, le groupe Mezcal, ambassadeur ardennais de l'Americana*, s'est rendu dans les locaux du Conservatoire à rayonnement départemental pour y tourner plusieurs séquences de son prochain clip vidéo. Deux danseuses de l'établissement font partie du casting.

« Quand Mezcal m'a proposé en novembre l'idée d'un clip mêlant musique actuelle et chorégraphie classique, j'ai tout de suite accepté le projet » raconte Vincent Martinet, le directeur du conservatoire. Un projet collaboratif et d'ouverture né à l'initiative du guitariste de Mezcal, Régis Benyoucef. Un nouveau projet qui s'inscrit logiquement dans une politique de décloisonnement mise en place depuis plusieurs années et qui vise à faire tomber les barrières invisibles du conservatoire avec l'extérieur.

Deux élèves face à la caméra

Le clip raconte l'histoire d'un homme qui erre dans ses pensées à la suite de la perte d'un être cher. Les vastes paysages naturels ardennais ont été mis en images pour suggérer les grandes étendues américaines, typiques des clips d'Americana.

« Pour illustrer certaines séquences et mettre un peu de rythme et de vie, on cherchait deux danseuses ne paraissant pas trop jeunes et pouvant répondre artistiquement aux demandes de Laurent Nicloux, réalisateur et claviériste du groupe » détaille Régis Benyoucef. Violette Stevenot et Cloé Tilmont, toutes deux élèves en troisième cycle de la classe de danse, ont été retenues pour le tournage du clip The Answer, un des douze titres du premier album de la formation.

Le deux janvier dernier, c'est donc dans la salle de danse du conservatoire, transformée en véritable studio de cinéma que s'est déroulé l'enregistrement des précieuses séquences. Placées sous la direction de Géraldine Rousse, leur professeur, elles ont pu découvrir les coulisses et la face cachée d'un tournage. *« Les courtes interventions des danseuses filmées sur fond vert seront ensuite incrustées au reste de la vidéo »* poursuit Régis Benyoucef. Pour l'heure, le clip est encore dans sa phase de montage. La version définitive devrait être prête au moment de la sortie officielle de *White and Red*, prévue fin mars.

* L'americana est un mélange de musique roots américaine (folk, country, rhythm and blues et rock and roll) et des traditions musicales qui ont fait l'histoire musicale américaine.

Toute les infos sur le site www.mezcalband.com et par courriel mezcalnation@gmail.com

Rencontres interculturelles du 16 au 21 mars

Pour bien vivre ensemble, la Ville, en collaboration avec des associations organise en 2015 des rencontres interculturelles sur six semaines, dans six quartiers de la ville.

Après une première semaine de rencontres interculturelles dans le quartier de La Houillère fin février, c'est au tour du quartier de la Ronde Couture d'être mis à l'honneur du 16 au 21 mars prochain. La Ville en partenariat avec le SARC, les collèges du quartier et dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme proposera des animations qui célèbreront la fraternité entre les peuples. Cette semaine sera l'occasion de présenter les cultures de nos concitoyens issus de l'immigration.

Des expositions, des ateliers mais également de la musique et des chants jalonneront ces journées festives avec notamment une soirée ciné/débat à la bibliothèque de la Ronde Couture.

Infos : 03 24 32 43 07



ACCESSIBILITÉ

La voirie accessible à tous


Audrey Bihin, maire adjointe, et Cendrina Duval, conseillère municipale, testent un passage piéton

Les espaces publics, les voiries doivent être facilement accessibles à tous les piétons. Une planification annuelle de travaux a été effectuée pour plusieurs voies de la ville qui nécessitent une mise aux normes. Explications.

Concevoir des espaces publics et des voiries accessibles à tous est un objectif partagé et une obligation réglementaire. En effet, la loi du 11 février 2005 définit la chaîne de déplacement du point de vue de la personne. La voirie est l'élément essentiel de cette chaîne permettant le passage de l'ensemble des usagers, qu'ils soient valides, (avec une poussette, des cyclistes, rollers...), en situation de handicap provisoire ou permanent (en fauteuil, accompagnés d'un chien guide, se déplaçant à l'aide d'une canne...). Il est indispensable de concevoir des espaces qui soient gage de sécurité et plus faciles à vivre pour toutes et tous.

Des voiries à mettre aux normes

Audrey Bihin, maire adjointe, et Cendrina Duval, conseillère municipale, en charge de ce dossier se sont rendues sur différents lieux afin d'en constater l'inaccessibilité et l'insécurité. « *À titre d'exemple, l'avenue Charles de Gaulle, l'avenue d'Arches, l'îlot de l'hôtel de ville, la place de Mohon sont autant de points noirs qui méritent des aménagements et mises aux normes accessiblité. Compte-tenu de l'enjeu et de l'effort financier important pour la commune, une planification annuelle des travaux a été retenue. À l'occasion de travaux, de réhabilitation, d'aménagement, des sites seront rendus accessibles à tous* » précise Audrey Bihin.

Pour les piétons qui cheminent sur les trottoirs, des aménagements sont conçus leur permettant de traverser la chaussée et de se rendre d'un trottoir à un autre. Ils prennent en compte les abaissées de trottoirs, les bateaux, la bandes d'éveil de vigilance. La sonorisation des feux de circulation est également un élément indispensable à la sécurité des personnes aveugles ou malvoyantes. Ce dispositif activé par télécommande délivre un message spécifique à chaque signal et ne porte aucunement de nuisance sonore.

Audrey Bihin, maire adjointe à l'égalité des chances et de la jeunesse tient une permanence en mairie place Ducale les premier et troisième vendredis de chaque mois, de 14 h à 17 h.

en bref

Cabaret Vert
le premier nom est tombé

Le Cabaret Vert a annoncé le nom du premier groupe à l'affiche de sa onzième édition qui se déroulera du 20 au 23 août 2015. Il s'agit du duo de musique électronique anglais originaire de Manchester : The Chemical brothers. D'autres noms tout aussi surprenants devraient prochainement être dévoilés. Toute l'actualité du festival sur www.cabaretvert.com

Pépinière d'entreprise
Qui veut gagner des relations ?

La pépinière d'entreprise de Charleville-Mézières organise une soirée « Qui veut gagner des relations ? » le 6 mars à 19 h, dans ses locaux. Le principe est simple : découvrir sept réseaux d'entreprises à travers des présentations et des échanges avec le public. Seront présents le réseau d'affaires BNI, le réseau des femmes chefs d'entreprise, le centre des jeunes créateurs d'entreprise, le réseau entreprendre, le cercle des services en Ardenne, les apéros entrepreneurs et l'Étoile de Charleville-Mézières.
Renseignements et inscriptions :
www.pepiniere-charleville.fr ou 03 24 59 19 61

Dépistage
du cancer colorectal

Lundi 30 mars, de 10 h à 17, place Ducale la Société Ardennaise de Cancérologie organise une promotion du dépistage du cancer colorectal (côlon géant gonflable). Une visite guidée gratuite de l'intérieur de ce côlon sera proposée au public pour visualiser les principales lésions rencontrées. Partenaires : Ligue contre le cancer, ARCAD, SFED et IFSI.

Voyage musical
avec l'orchestre de l'harmonie le 15 mars

L'orchestre d'Harmonie de la Ville de Charleville-Mézières vous invite le 15 mars à 15 h au théâtre à un voyage musical dans le temps et dans l'espace avec un programme provenant de différentes époques (des années 1600 au contemporain) et de différents endroits (Chine, États-Unis, Italie...). Un programme original composé d'œuvres imprégnées de sensibilité, sélectionnées par le chef d'orchestre, Dan Mercureanu.



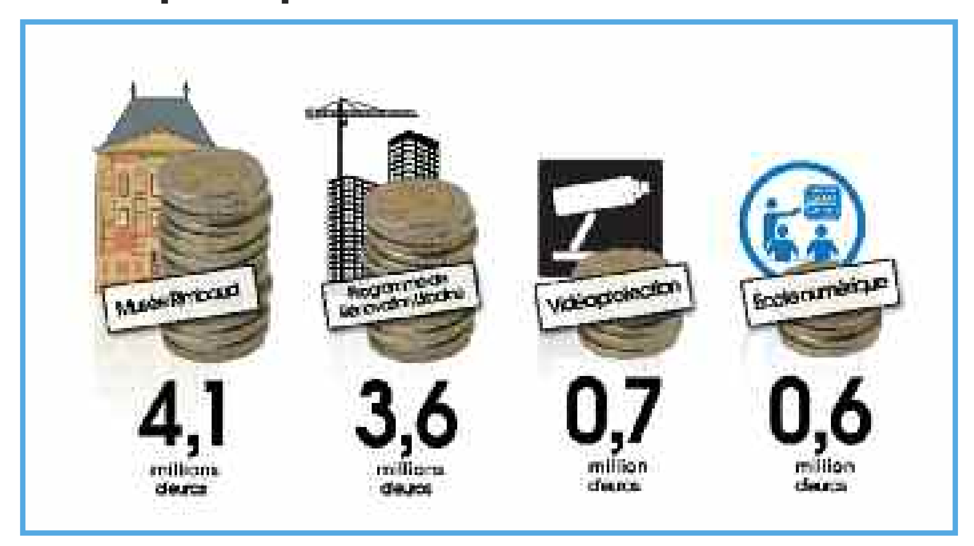


BUDGET 2015

Faire mieux avec moins et donc différemment !

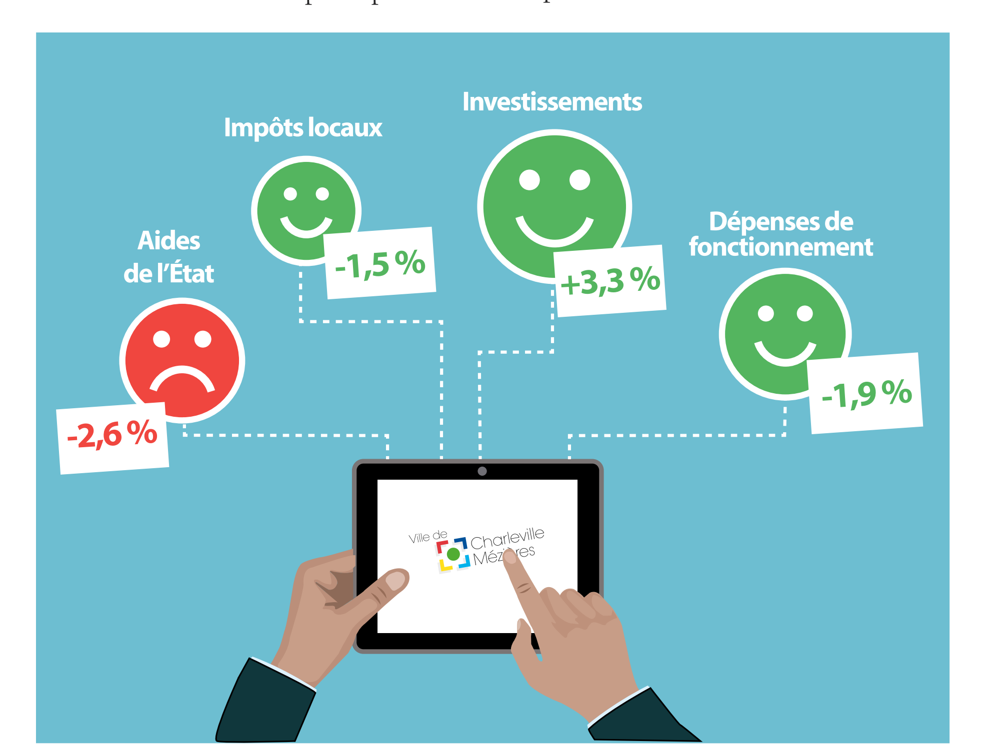
La préparation d'un budget municipal est rarement une partie de plaisir. Mais le millésime 2015 restera dans les annales ! Compte-tenu de la baisse historique des dotations de l'État, il a fallu faire preuve de souplesse et d'inventivité pour maintenir le cap. Avec au final une grande satisfaction puisque le résultat est là : notre ville va pouvoir investir plus que l'an dernier, tout en demandant un effort moindre à ses contribuables. On vous explique comment.

Les principaux investissements de 2015



« *C'est un tour de force !* » Rarement adepte de l'autosatisfaction, Boris Ravignon ne boudait pas son plaisir au moment de la dernière relecture du budget prévisionnel 2015. Il faut avouer que les paramètres sur lesquels devait s'appuyer ce document essentiel, puisqu'il balise l'action municipale pour une année entière, étaient bancals, ceci expliquant cela.

Résumons-les : une diminution sans précédent des dotations de l'État, la volonté inébranlable de continuer à baisser les impôts locaux, mais aussi la nécessité absolue de préserver une réelle capacité d'investissement.



La quadrature du cercle ? Non, puisque restait un levier à actionner, celui de la réduction des dépenses. C'est dans ce domaine précis qu'ont été accomplis des miracles d'ingéniosité. *« On a tout regardé, étudié chaque ligne budgétaire à la loupe, reprend le maire. Et on est parvenu à économiser suffisamment pour tenir nos objectifs, sans toucher à la qualité du service rendu aux Carolomacériens. Je suis fier du travail de mon équipe ! »*

Baisse des dotations de l'État : où est l'équité ?

En cas de coup dur, chacun doit prendre sa part du fardeau. Les élus carolos, leur maire en tête, ne contestent donc pas la nécessité de réaliser localement des économies pour participer ainsi à l'indispensable effort de redressement collectif.

Mais à condition que cet effort soit équitablement réparti, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut ! Le bât blesse déjà quand on voit que l'État, par le biais d'une baisse historique de ses dotations, inflige aux collectivités locales une cure d'austérité bien plus importante que celle qu'il s'impose à lui-même.`

Ce sentiment d'injustice est décuplé lorsqu'on constate que toutes les collectivités locales de France sont logées à la même enseigne : Charleville-Mézières n'a malheureusement pas les mêmes moyens que Neuilly ou Nice ; le même euro économisé ici et là-bas ne se traduit pas par autant de sacrifices.

À l'heure où l'on prône l'unité nationale, il serait bon que cette dernière se traduise aussi par une plus grande équité...


Le Conseil municipal a voté le budget 2015 lors de sa séance du 5 février





Des écoles 2.0

Boris Ravignon l'a répété à plusieurs reprises ces derniers mois : *Charleville-Mézières a l'ambition de devenir une véritable ville universitaire, ce qui passe notamment par la création d'un campus. »*

Mais ce projet fédérateur ne doit pas nous faire oublier les futurs étudiants... Ces derniers sont très exactement au nombre de 4 295. 4 295 jeunes élèves répartis dans les 29 écoles dont la Ville a la responsabilité. Le projet « Écoles numériques » est destiné à doter chacun de ces établissements de tout le matériel nécessaire à un enseignement moderne, parfois ludique, mais surtout efficace (connexion à la fibre optique, tableau numérique, espace numérique de travail et dotation d'un kit « classe mobile »). Près de 600 000 euros seront investis cette année dans cette opération qui doit s'achever en 2016, lorsque toutes les écoles de notre ville seront « format 2.0 » !

Record de France

45 % ! Ce montant élogieux, c'est celui des économies réalisées sur le train de vie des élus depuis le changement de municipalité. Entre la diminution par deux des indemnités perçues par le maire, la suppression de la moitié des adjoints, la disparition du cabinet dont étaient entourés les maires précédents et la revente des berlines destinées aux seuls élus, la Ville a ainsi économisé près de 400 000 euros en un an. On ne doit pas être loin du record de France...

Un trésor à la Basilique



Le saviez vous ? Dans les années 1970, un bon millier d'objets d'art religieux, provenant de l'ensemble des Ardennes, ont été rassemblés et mis à l'abri des convoitises. Cette imposante collection, conservée depuis 2004 dans les réserves du musée de l'Ardenne, comprend un certain nombre de pièces exceptionnelles, dont 70 classées ou inscrites au titre des Monuments historiques.

425 500 euros vont être utilisés pour aménager, à la basilique, l'écrin que ces joyaux méritent... et permettre ainsi au public le plus large de venir admirer d'authentiques merveilles 100 % ardennaises.



Plus d'infos sur le budget 2015 sur le site de la Ville : www.charleville-mezieres.fr

EXPOSITION

Arthurmania 100 % Ardennes

À quelques mois de l'ouverture du nouveau musée Rimbaud, le musée de l'Ardenne présente jusqu'au 17 mai l'exposition *Arthurmania 100 % Ardennes*, issue des collections et du fonds documentaire du musée Arthur Rimbaud mais également de prêts d'une quarantaine d'artistes ardennais et de collectionneurs.

Conçue comme un clin d'œil à l'exposition *Rimbaudmania* créée en 2010 par Claude Jeancolas pour la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris et le Musée Rimbaud de Charleville-Mézières, *Arthurmania, 100 % Ardennes* montre comment, des premières biographies à la fin du 19e siècle jusqu'aux produits dérivés proposés aujourd'hui, l'image de Rimbaud a acquis un statut iconique dans son département et plus spécialement dans sa ville d'origine. Ce statut, abondamment exploité par les créateurs des Ardennes, est à la fois le germe et le fruit de la grande complicité que les Ardennais entretiennent désormais avec leur poète, comme le montre la multiplicité des fresques et enseignes ayant trait à Arthur Rimbaud dans Charleville.

Rimbaud raconté

Les écrits présents dans l'exposition proviennent presque exclusivement de la collection du musée Arthur Rimbaud et de son fonds documentaire : il s'agit des premières biographies datant de la fin du 19e et de la première partie du 20e siècle ainsi que des revues rimbaldiennes et autres revues ardennaises où sont parus les premiers articles qui ont fait connaître le poète. Parmi les Ardennais « précurseurs » figurent bien sûr Isabelle Rimbaud puis Louis Pierquin, Ernest Delahaye, Jean Bourguignon, Charles Houin. Ensuite viennent Jean-Paul Vaillant, fondateur des Amis de Rimbaud, puis Suzanne Briet, conservateur général à la Bibliothèque Nationale, et évidemment le biographe Pierre Petitfils, ainsi qu'André Dhôtel, sans oublier Jean-Marie Carré, Lucien Hubert et Paul Bouet. Stéphane Taute, premier conservateur du musée Rimbaud a aussi sa place comme, plus proche de nous, Yanny Hureaux, auteur de « *Un Ardennais nommé Rimbaud* ».



Exposition visible au musée de l'Ardenne jusqu'au 17 mai du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Rimbaud affiché

L'exposition s'attache ensuite à montrer la création artistique qui comprend aussi bien le domaine de la bande dessinée avec des artistes tels que Casanave et Philippe Richard, que de nombreux artistes peintres et sculpteurs. Il faut aussi saluer la présence dans cette exposition de la presse satirique ardennaise représentée par le « Créton » qui a consacré en son temps un numéro spécial à Arthur Rimbaud.

Il est indispensable d'évoquer de nombreux spectacles, concerts et expositions qui ont été également placés sous la « bannière » d'Arthur Rimbaud. Enfin, les sites, les vitrines des commerçants, les fresques murales présents en ville ont été photographiés pour prendre légitimement leur place au sein de cette exposition.

Rimbaud dérivé

Le musée ouvre aussi ses vitrines aux produits dérivés, les plus anciens correspondant à des assiettes de la foire-exposition, les plus récents à de savoureux chocolats et à des produits de l'Office de tourisme, etc.

La poésie n'est évidemment pas absente, représentée notamment par des « lettres à Rimbaud », beaux exemples de mail-art adressés par des collégiens des Ardennes.

Infos : 03 24 32 44 60



Les producteurs fermiers reviennent place Ducale

De mars à octobre, la place Ducale accueillera une nouvelle saison des Marchés des Producteurs de Pays le 2e vendredi de chaque mois. Le premier de la saison se tiendra vendredi 13 mars de 15 h à 20 h avec plus de trente producteurs fermiers et artisans.

Prenez une dose de saveurs et de qualité, un sachet de produits du terroir, saupoudrez de bonne humeur et de générosité, mélangez, puis relevez le tout de rencontres conviviales et passionnantes avec les producteurs : voici la recette d'un Marché des Producteurs de Pays réussi !

Plus de trente producteurs et artisans

Ces marchés réunissent des producteurs fermiers et artisanaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques garantissant la qualité de leurs produits. Plus de trente participants proposeront une large gamme de produits comme des fruits et légumes de saison, viandes, volailles, produits laitiers, miel, safran, champagne... Des produits authentiques préparés à partir de savoir-faire traditionnels vendus directement du producteur au consommateur. L'occasion de rencontrer ces artisans de la terre, en achetant les meilleurs produits locaux « à la source », avec dans certains cas, la possibilité de les consommer sur place. C'est le bonheur simple d'un retour aux sources !

Les prochains marchés :

13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 9 octobre.

Informations :
www.marches-producteurs.com/ardennes

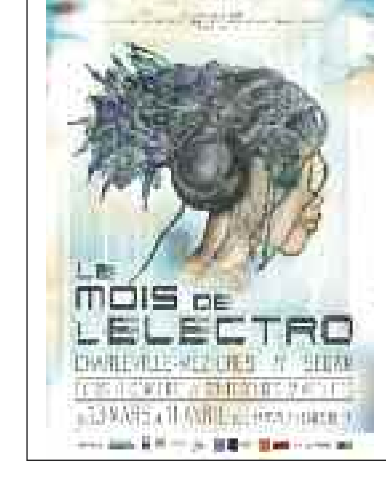
Le 11 avril, c'est la braderie

Les amateurs de bonnes affaires se retrouveront le samedi 11 avril de 9 h à 19 h sur le cours Briand, la rue Bérégovoy et dans les rues piétonnes du centre-ville. Environ 120 camelots s'installeront dans ces rues pour proposer divers produits comme du textile, diverses nourritures, des chaussures... Pour l'occasion, bon nombre de commerçants du centre-ville déballeront également devant leurs magasins. Un rendez-vous pour faire des affaires !



Un air de printemps sur la place Ducale

À partir du 9 mars, les jardins éphémères réalisés par le service des espaces verts de la Ville viendront fleurir la place Ducale. Au total, six jardins seront installés soit 230 m² de terre, gazon et fleurs, dans lesquels s'épanouiront 8 000 pensées rouges et jaunes, 1 900 narcisses jaunes, 1 700 jacynthes bleues et 1 200 tulipes rouges. Un assortiment de couleurs et de senteurs qui raviront les passants. Cet air printanier soufflera jusqu'au 12 avril sur la place, les bacs seront ensuite démontés, et vous réserveront quelques surprises !



DU 13 MARS AU 11 AVRIL

Le mois de l'électro

Après le mois du blues initié en 2010, puis successivement du jazz, du punk, de la pop et de la soul, c'est au tour de l'électro d'être passée au crible en 2015 ! Conférences, ateliers, concerts et expositions seront ouverts à l'ensemble de la population et à toutes les générations.


Salut c'est cool le 28 mars au Centre Dhôtel




Pour ses 10 ans, l'association Electro Userz a invité le « Baron » de la techno Dave Clarke

La manifestation annuelle *« Le mois du... »* initiée par le pôle associatif des pratiques actuelles de la musique AME a pour mission de présenter les musiques électroniques sous toutes leurs coutures et à tous les publics. Dans le cadre des actions de préfiguration du projet de Scène de Musiques Actuelles (SMAC), la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan a décidé de s'associer à l'opération pour étendre à son territoire l'ensemble des actions de la manifestation.

Tout tout tout, vous saurez tout sur l'électro

Le coup d'envoi sera donné vendredi 13 mars à 18 h à la médiathèque *Voyelles* avec l'exposition *Ninja Tune* qui sera proposée durant tout le mois. Elle vous présentera l'imposante discographie du label *Ninja Tune* ainsi que l'ensemble des travaux graphiques réalisés autour des artistes du catalogue qui lui ont conféré sa notoriété mondiale.

Histoire de démarrer le mois, sur de bonnes bases, le vernissage sera ponctué par un concert du commissaire de l'exposition en personne : DJ OOF. Cette représentation inaugurale donnera le la pour toute une série de concerts d'artistes parmi lesquels Compact disc dummies, DDDXIE & Chamberlain, Chassol (14 mars à la MJC Calonne de Sedan), Salut c'est cool, Rich Aucoin & Encore, H.E.L.P.E.R (28 mars au Centre social et culturel André Dhôtel) qui se produiront durant l'opération.

Dave Clarke au Forum : invité exceptionnel

Pour clore le mois, l'association Electro Userz qui fêtera ses 10 ans, a concocté une programmation exceptionnelle. Vendredi 10 mars, le « Baron » de la techno Dave Clarke, réputé comme l'un des pionniers du genre viendra faire trembler la scène du Forum, qui sera spécialement décorée pour l'occasion. Le lendemain, une deuxième scène sera installée dans le jardin du Forum tandis que les futurs grands noms de la scène électro française, Maëlstrom et Mod3rn, feront danser la foule.

En marge de la multitude de concerts, deux conférences seront proposées *Computer world : 40 ans de techno* (20 mars à 18 h à la médiathèque *Voyelles*) et *1968-2013 : une histoire de la musique électronique* (3 avril à 20 h à la médiathèque Georges-Delaw de Sedan).

Les expositions proposées dans les médiathèques de Charleville-Mézières (*Ninja Tune*) et Sedan (*Bric à Couac*) ainsi que dans les locaux de l'AME (*Aux origines de la musique électronique*) seront librement accessibles.

Du côté des nouveautés, l'électro s'invitera même pour la première fois au musée de l'Ardenne (samedi 21 mars) et au conservatoire (mercredi 1er avril), tandis que la médiathèque et l'association Electro-Userz proposeront une « Électro-Boom » pour les 5-12 ans le mercredi 25 mars à 15 heures à la médiathèque *Voyelles*.

Retrouvez la programmation sur : amemusik.fr et www.charleville-mezieres.fr

FESTIVAL DES MARIONNETTES

© Petr Kurecka

Duda Paiva : entre danse et marionnette

C'est désormais une tradition, à chaque édition du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, deux artistes marionnettistes sont choisis pour une relation privilégiée avec le public tout au long du Festival, à travers des spectacles, expositions, rencontres et projets originaux... Coup de projecteur ce mois-ci sur Duda Paiva.

Duda Paiva est un des deux artistes invités de cette 18e édition. D'origine brésilienne, Duda s'installe aux Pays-Bas où il crée sa compagnie à la croisée des arts : danse, marionnette et multimédia. Ce danseur-manipulateur hors norme et ses marionnettes sculptées dans la mousse, se sont révélés au public de Charleville-Mézières au Festival de 2006 avec « *Angel* » puis en 2009 avec « *Morningstar* » et « *Malediction* ». En 2011, le Festival de Charleville-Mézières coproduit « *Bastard* ! » qui remporte une nouvelle fois l'ovation du public. En 2013, il met en scène « *Bestiaires* » dans lequel il donne une nouvelle vie aux divinités grecques. Chaque apparition de Duda est attendue et il fait partie désormais des grands noms de la marionnette. En 2015, il revient à un travail plus intimiste avec « *Blind* » où il joue en solo.

Une carte blanche a été donnée à Duda Paiva pour nous faire découvrir le travail de deux compagnies brésiliennes pendant le Festival. Un projet original de calendrier sera également dévoilé lors de cette 18e édition qui se déroulera, on vous le rappelle, **du 18 au 27 septembre 2015 !**

Bénévolat : les inscriptions sont ouvertes

Si vous souhaitez tenir la boutique, la buvette, la billetterie, l'accueil, vous occuper du transport ou de l'entrée des salles... et ainsi vivre le Festival de l'intérieur, contactez-nous !
Les responsables bénévoles de chaque service se sont réunis le 29 janvier dernier. Ils sont en train de former leurs équipes et ont besoin de vous !
Sur le site du Festival : www.festival-marionnette.com
Par téléphone : 03 24 59 94 94
benevole.festival@marionnette.com



STATIONNEMENT

Horodateurs mode d'emploi



Depuis le 6 décembre 2014, les horodateurs de la zone rouge ont été modifiés pour permettre aux usagers de bénéficier de la gratuité mise en place par la ville. Ils sont aussi désormais tous équipés d'un module carte bleue. Par ailleurs, le parking J.B. Clément, situé, lui, en zone verte, a vu ses quatre horodateurs adaptés pour le paiement par carte bleue et le bénéfice de la première demi-heure de gratuité. Mode d'emploi de ces nouvelles machines.

Les périodes de stationnement gratuit

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Zone rouge (centre de Charleville et de Mézières)	9h *Matin* 12h			Gratuit 1h30			Gratuit 1h30	Gratuit
	14h *Après-midi* 18h30					Gratuit 1h30		
J.B.Clément	9h *Matin* 12h	Première demi-heure gratuite						Gratuit
	14h *Après-midi* 18h30							

Dans chaque cas, la gratuité est offerte une seule fois par jour et par véhicule.

Pratique ! Pour être en règle, vous pouvez régler en monnaie ou par carte bancaire



Infos : 03 24 32 43 17



MODE D'EMPLOI horodateurs Charleville-Mézières

Stationner en zone rouge, avec 1 h 30 gratuite

Démarche valable les mercredis et samedis toute la journée et les vendredis après-midi.

1 - Appuyez sur n'importe quelle touche du clavier pour activer l'horodateur

2 - Appuyez sur la touche ❷ du clavier pour sélectionner « Ticket gratuit »

3 - Entrez le numéro d'immatriculation complet du véhicule

4 - **Pour rester plus longtemps qu'une heure trente,** complétez en pièce ou par carte bleue en fonction du temps de stationnement souhaité
Tarif : 1,20 € de l'heure

5 - Validez votre choix en appuyant sur la touche verte de validation du clavier

6 - Prenez votre ticket

Attention, si vous êtes amenés à stationner une nouvelle fois dans la journée dans la zone rouge, vous ne pourrez plus bénéficier de la gratuité. Vous devrez alors commencer en appuyant sur la touche 1 « Ticket horaire ».

Stationner en zone rouge, hors périodes de gratuité

Si vous stationnez en zone rouge les lundis, mardis, jeudis et le vendredi matin, il ne vous est pas possible de profiter des 1 h 30 offertes.
Tarif : 1,20 € de l'heure.

1 - Appuyez sur n'importe quelle touche du clavier pour activer l'horodateur

2 - Appuyez sur la touche ❶ du clavier pour sélectionner « Ticket horaire »

3 - Introduisez dans l'appareil la monnaie correspondant au temps de stationnement souhaité (vous pouvez également régler par carte bleue)

4 - Validez votre choix en appuyant sur la touche verte de validation du clavier



5 - Prenez votre ticket.

Parking J.B. Clément : une demi-heure gratuite

Ce parking n'est pas en zone rouge, mais verte. La demi-heure gratuite est offerte une seule fois par jour et par véhicule.
Tarif : 0,60 € de l'heure.

1 - Appuyez sur n'importe quelle touche du clavier pour activer l'horodateur

2 - Appuyez sur la touche ❷ du clavier pour sélectionner **« Ticket gratuit »**

3 - Entrez le numéro d'immatriculation complet du véhicule

4 - **Pour rester plus longtemps qu'une demi-heure,** complétez en pièce ou par carte bleue en fonction du temps de stationnement souhaité

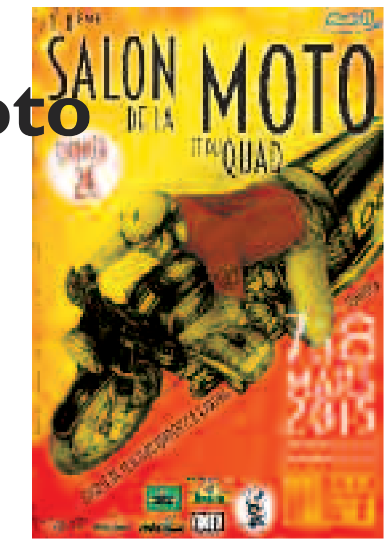
5 - Validez votre choix en appuyant sur la touche verte de validation du clavier.



6 - Prenez votre ticket.

7 ET 8 MARS

Salon de la moto et du quad



Le salon de la moto et du quad, 11e du nom, ouvrira ses portes samedi 7 et dimanche 8 mars au parc des expositions. L'événement est organisé par le club de moto Les Garennes blues.

Les motos et les quads prendront possession du parc des expositions pour l'événement phare du printemps. Comme les années passées, les visiteurs pourront flâner dans les allées du salon et profiter des nombreux exposants. Concessionnaires, accessoiristes, équipementiers, boutiques diverses et motos d'occasion seront au rendez-vous dans le hall A, et, pour la première année, sous un chapiteau de 1 600 m² qui sera dressé en raison des travaux de construction de la nouvelle salle de basket.

Au-delà des belles mécaniques le salon proposera diverses animations. Courses de karting et de tracteur-tondeuses sont au programme. Côté pratique, le salon sera ouvert le samedi de 14 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 18 h. Restauration et buvette sur place. Entrée : 2 euros.

Infos sur le site internet de l'association www.mc-garenneblues.com et par courriel garenneblues@orange.fr

BOXE

Championnat d'Europe le 14 mars



Samedi 14 mars, le gymnase Bayard accueillera une soirée entièrement dédiée au noble art avec comme combat au sommet le championnat d'Europe des mi-lourds EBU qui opposera Hakim Chioui à Igor Mikhalkin. Ouverture des portes à 18 heures.

Onze combats sont à l'affiche de la soirée boxe du 14 mars au gymnase Bayard. Tous les yeux seront rivés sur l'Ardennais Hakim Chioui, qui sera opposé au Russe Igor Mikhalkin, le tenant du titre glané à Berlin en avril 2014. Titre européen des mi-lourds oblige, le combat se déroulera en douze rounds de trois minutes. " *Hakim joue gros sur ce combat qui sera un instant décisif pour sa carrière* " analyse Hamid Zaim, l'organisateur de la soirée. Le champion de France des mi-lourds Patrick Bois junior, véritable chance européenne, sera également de la partie. Il combattra contre le Léton Kul Kauskis. Sera présent aussi au rendez-vous Andrejs Pokuneikon, un autre Léton, qui sera opposé au Marseillais Amar Medhi. Daouda Sow, médaillé d'argent aux Jeux olympiques 2008 de Pékin contribuera également au spectacle et combattra contre Ivan Levickis. Six autres combats élite amateur complèteront la soirée. La pesée se déroulera la veille à 17 heures chez BMW à la Croisette.

Tarifs : 15 euros (gradins) et 25 euros (ring). Places disponibles aux bars Le Briand à Charleville-Mézières au Trafalgar à Prix-lès-Mézières.

Samedi 8 mars

« Tous en course au Val d'Etion »

La première course sur route de la saison débutera à 11 h, rue Nivelet pour ensuite effectuer un parcours en ville de 10 km (trois boucles) qui s'achèvera au gymnase de l'Europe. Étape qualificative pour les championnats de France du 10 km, avec son parcours dynamique, varié, et de nombreuses relances, cette course est ouverte à tous les coureurs à partir de la catégorie cadet (1999 et avant). Les inscriptions peuvent se faire sur papier, ou par courriel en remplissant le bulletin d'engagement mis à disposition sur le site internet du CMA (ci-dessous).

Infos : Claude Clerin 06 85 54 06 45
ou sur www.charlevillemezieresathletisme.org
Org : CMA

Samedi 14 mars

Nuit de l'eau

Différents clubs en lien avec l'eau seront présents au Centre aquatique B. Albin lors de la Nuit de l'eau, pour faire découvrir les activités aquatiques. Tous les bénéfices de la soirée sont reversés à l'Unicef en faveur des enfants du Togo. *Org. Association Sportive des Nageurs de Charleville-Mézières.*
Infos : www.lanuitdeleau.com

Samedi 21 mars

Foulées de printemps

Les neuvièmes « Foulées de printemps » se courent autour du stade Bayard. Les enfants (des écoles d'athlétisme aux minimes) parcouront une ou plusieurs boucles de 1 000 mètres selon leur catégorie d'âge. Les départs auront lieu tous les quarts d'heures à partir de 14 h 30. Les engagements doivent se faire en ligne sur le site de la ligue **avant le jeudi 19 mars à minuit :**
www.comite08athletisme.athle.org
Org. : comité des Ardennes d'athlétisme et la section locale du CMA, la Macérienne Athlétisme.

Dimanche 26 avril

Les Semelles de vent

L'édition 2015 partira du parc des expositions à 10h. L'arrivée sera jugée au même endroit au terme de 10 km en deux boucles. La course s'adresse à tous les sportifs dès la catégorie cadet (1999 et avant). Le retrait des dossards s'effectuera de 8 h 30 à 9 h 30 au parc des expositions. Un tee-shirt à l'effigie de Rimbaud sera remis à tous les participants.
Tarifs : 9 euros (12 euros après le 20 avril). Organisation : Courir en Ardenne Infos et inscriptions : 03 24 35 35 35 ou 03 24 59 47 20 et courir.en.ardenne@wanadoo.fr

Important : pour toutes les compétitions, les non licenciés devront fournir un certificat médical de moins d'un an

BASKET

Les Flammes continuent leur apprentissage

Voici cinq saisons que les Flammes évoluent au sein de l'élite du basket féminin français : une performance exceptionnelle dans le contexte concurrentiel et économique actuel.

Le FCB veut prouver que dans les Ardennes autant qu'ailleurs, le rêve et la performance sont possibles. Pour preuve, Amel Bouderra et ses partenaires ont permis à Charleville-Mézières de briller sur la scène européenne, en participant de fort belle manière à l'Eurocup, compétition dans laquelle les Flammes ont atteint les 8e de finale.

Le bonheur au cœur du projet du FCB

En parallèle, les Flammes de Coeur, continuent d'aller à la rencontre de celles et ceux qui souffrent. Des opérations de grande envergure ont été menées en faveur des Restos du Cœur, du service de Pédiatrie de l'hôpital Manchester, du Don du Sang et de la lutte contre le Cancer.

D'autres actions seront bientôt concrétisées et permettront aux bénéficiaires et aux joueuses, de partager des moments de bonheur.

« Certes, nous sommes des sportives avec des obligations de résultat. Mais nous sommes avant tout des femmes et des citoyennes investies d'une mission qui dépasse le sport. Un club comme le FCB, est un acteur sportif mais aussi économique et social. Les Flammes de Cœur sont très importantes pour la vie locale. C'est un label de valeur, une action qui a un véritable sens. Les joueuses et le club en sont conscients et sont précurseurs dans ce domaine au niveau national ! » confie Yacine Sene, capitaine du FCB.



Un évènement national et humanitaire organisé à Charleville-Mézières

Le FCB, après avoir grandement inspiré l'évènement « Championnes de Coeur », va avoir l'honneur d'accueillir la prochaine édition du « Ballon du Bonheur ».
Cette association, dont l'une des marraines est Amel Bouderra, vient en aide à des enfants de pays sous-développés. Un match de gala avec des joueuses professionnelles et internationales aura lieu en fin de saison Salle Bayard.

Ce sera une nouvelle occasion de prouver que la solidarité ardennaise n'est pas un vain mot !



DU 10 AU 12 AVRIL

41e Circuit des Ardennes

Un peloton de 132 coureurs cyclistes s'affrontera sur les routes ardennaises du 10 au 12 avril à l'occasion de la 41e édition du Circuit des Ardennes international.



Le tracé de l'édition 2015 du Circuit a été dévoilé mardi 17 février. Comme les éditions passées, la course se disputera en quatre étapes dont deux qui seront placées sous l'égide de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan.

Dimanche 12 avril au matin, les 22 équipes se défieront sur les 29 kilomètres d'un contre la montre par équipes qui ralliera Charleville-Mézières à Sedan. Le premier départ aura lieu à 9 heures sur la place de l'hôtel de ville de Mézières. Au programme : Saint-Laurent, Nouvion-sur-Meuse, Donchery avec une arrivée prévue au niveau de l'avenue Leclerc à Sedan.

L'après-midi, les coureurs s'élanceront à 14 h 30 de Sedan (place Alsace-Lorraine) pour la quatrième et ultime étape en ligne reliant Charleville-Mézières. Les forçats de la route auront à franchir cinq côtes (Illy, Sapogne et Feuchères, Balaives, Issancourt et Aiglemont) avant de passer pour une première fois la ligne d'arrivée vers 16 h. Deux boucles de 7 kilomètres à travers la ville chef-lieu viendront compléter cette épreuve de 113 km avant que ne soit connu le successeur du polonais Lukasz Wisniowski, vainqueur en 2014. Cette édition comptabilisera au total 496 kilomètres.

Les étapes dans le détail

- Vendredi 10 avril : 1ère étape, Rethel-Rethel : **176 km**
- Samedi 11 avril : 2e étape, Sévigny-Signy-le-Petit : **178 km**
- Dimanche 12 avril (matin) : 3e étape Charleville-Mézières-Sedan, contre la montre par équipes : **29 km**
- Dimanche 12 avril (après-midi) : 4e étape, Sedan-Charleville-Mézières : **113 km**

Les équipes engagées

Kolss-BDC team (UKR), Roubaix Lille Métropole (FRA), Team Stölting (Ger), AWT Greenway (CZE), Wallonie Bruxelles (BEL), Team Joker (NOR), Team Felbermayr Simplon Wels (AUT), Team Trefor – Blue water (DNK), Team Marseille 13 KTM (FRA), Verandas Willems (BEL), An Post-ChainReaction Sean Kelly team (IRL), Synergy Baku cycling project (AZE), Auber 93 (FRA), Armée de Terre (FRA), SEG racing (NLD), CC Etupes le Doubs Pays de Montbéliard (FRA), Vendée U Pays de la Loire (FRA), Bic 200 (FRA), AVC Aix en Provence (FRA), BMC Development Team (USA), Specialized Fundacion Alberto Contador (ESP) et Lotto Soudal (BEL)



▶Ronde Couture : construction de dix logements

La construction de logements entre le parking de l'avenue du Muguet et le terrain multisports a démarré début février. Dans le cadre du programme de rénovation urbaine et suite à l'enquête menée par Espace Habitat, ces 10 logements - 6 individuels (2 T5 et 4 T4) et 4 intermédiaires (2 T3, logements superposés avec entrées individuelles)- seront proposés prioritairement aux habitants des immeubles démolis dans la rue des Pivoines et la rue Ferroul. Les résidents pourront profiter de jardins privatifs et d'un parking privé 10 places dont 2 pour les personnes à mobilité réduite. Les habitations seront disponibles avant l'été 2016.


SCP Architecture Garin & Keller

▶Manchester : fin des travaux de résidentialisation

Les travaux de résidentialisation s'achèvent ce mois-ci dans les rues du Barillon, Dehuz, Hanot, Bastié et Bruxelles. Les habitants bénéficient ainsi d'un cadre de vie plus agréable et plus sécurisé. Selon les besoins, les travaux ont consisté en la pose de clôtures, de portails ou d'interphones. La résidentialisation a également permis la création de garages ou l'embellissement des halls d'entrée et des aménagements extérieurs. Des travaux de réhabilitation, prévus pour la remise aux normes des bâtiments (isolation phonique et thermique ou travaux d'accessibilité par exemple), sont également menés dans les immeubles Habitat 08 et Espace Habitat.



SECTEUR SAUVEGARDÉ

Début des visites en mars

Dans le cadre de l'étude du secteur sauvegardé, une équipe d'enquêteurs visitera dès la mi-mars certains immeubles du centre historique de la ville. Cette étape est un chaînon indispensable à la réalisation d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), un document d'urbanisme dont l'objectif est de prescrire les règles d'urbanisme à respecter et d'assurer la cohérence globale des interventions dans le secteur sauvegardé.

Après avoir réalisé un travail préalable de documentation historique, d'études typologiques du bâti ainsi que l'analyse de la précédente étude initiée en 2008 et partiellement réalisée, l'équipe de l'agence d'architectes Bailly-Leblanc associée à l'agence de paysagiste Toporama va entamer sa phase d'étude sur le terrain.

Les visites des immeubles, encore méconnus ou qui auront soulevé l'attention des enquêteurs (photos ci-dessous), débuteront par le premier des huit secteurs. La zone d'enquête s'inscrit dans le périmètre de la rue du Moulin, l'avenue du Petit Bois, l'avenue Forest et le quai Jean Charcot. Cette phase d'enquête sur le terrain aboutira à la réalisation d'une « fiche immeuble » détaillée par bâtiment qui permettra à terme de recenser les éléments à protéger d'un point de vue patrimonial.

Des enquêteurs officiels

Afin de mener à bien les visites, une équipe d'enquêteurs ayant reçu l'habilitation du ministère de la culture et de la communication ainsi que celle du maire de Charleville-Mézières est autorisée à pénétrer dans les immeubles pour les besoins de l'étude. Ces personnes seront reconnaissables grâce à leur carte officielle nominative et munie d'une photo (spécimen ci-dessous). Héléna Coudray, Pauline Leblanc, Simon Leuckx, Hélène Removille et Philippe Laurent composent l'équipe d'architectes. François Moreau et Vincent Rieusset les accompagnent dans leurs fonctions de paysagistes. Le trombinoscope des enquêteurs est également disponible sur le site internet de la Ville de Charleville-Mézières.

Infos : 03 24 32 43 14



Héléna Coudray — Philippe Laurent — Pauline Leblanc — Simon Leuckx

Hélène Removille — Vincent Rieusset — François Moreau

Les cinq chargés d'étude et les deux paysagistes auront en leur possession une carte officielle signée du Maire

ACCUEIL DE JOUR À LA RÉSIDENCE « LES PAQUIS »

Un moment de répit pour les aidants

Au sein de son Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), le CCAS accueille à la résidence Les Paquis des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés. En plus de son accueil permanent et temporaire, la résidence propose un accueil de jour.

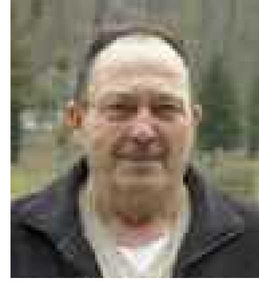
La résidence propose un cadre sécurisé, agréable et convivial. Elle est adaptée aux spécificités de la maladie d'Alzheimer et propose des espaces de vie : une grande salle de restauration et d'animations (jeux autour de la mémoire, cuisine…), un jardin d'hiver et un jardin d'été, l'espace bien-être avec la salle d'activités (kiné, gym douce…), le salon de coiffure et d'esthétique, la salle dédiée à l'éveil des sens (massages, musicothérapie, aromathérapie…) et la salle de balnéothérapie. Toutes les personnes accueillies au sein de la résidence bénéficient de ces équipements. Elles partagent ainsi les mêmes activités.

Accueil de jour : des places disponibles

La résidence des Paquis dispose régulièrement de places disponibles pour accueillir des malades d'Alzheimer en accueil de jour du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30. L'objectif est de soulager les aidants qui sont bien souvent épuisés par l'attention continue que demandent les malades, en leur permettant un vrai moment de répit. En moyenne, sept personnes (sur une offre de douze) fréquentent l'accueil de jour, il y a donc quotidiennement des places disponibles. Les tarifs vont de 40 à 50 € par jour (sans transport vers la structure).
Informations : 03 24 58 58 00

L'accueil de jour, vu par M. Goffette

M. Goffette, aide quotidiennement son épouse Jacqueline atteinte de la maladie d'Alzheimer.



« Déposer mon épouse à l'accueil de jour m'apporte surtout du repos, car une personne atteinte d'Alzheimer demande une attention de tous les instants. Trois journées par semaine, je peux souffler et me libérer momentanément de la maladie. Je prends ainsi le temps de faire les papiers, le ménage, de voir de vieux amis... Comme beaucoup, j'ai attendu le plus longtemps possible avant de me décider à me renseigner sur l'accueil de jour. J'arrivais à gérer mais j'étais épuisé moralement. L'accueil de jour m'offre ce répit qui me permet de « tenir ».

À terme, j'aimerais que Jacqueline, ma femme, puisse intégrer l'hébergement permanent mais je suis sur la liste d'attente. Pour patienter et la familiariser un peu plus encore avec la résidence, elle intégrera l'accueil temporaire pendant deux séjours de huit jours. Je pourrais ainsi respirer un peu, m'oxygéner, faire une vraie pause avec la maladie. »

▶ Bal de printemps des seniors le 19 mars

Traditionnel bal de printemps des seniors le 19 mars au parc des expositions, de 14 h 30 à 18 h 30, avec l'Orchestre Bernard Bojanek. Entrée gratuite pour les seniors carolomacériens (à partir de 60 ans) et 9 € pour les extérieurs. Les boissons et viennoiseries seront à régler directement sur place. Aucune inscription préalable. Deux navettes transporteront les seniors selon un parcours déterminé.
Infos : 03 24 32 45 57

▶ Voyages 2015 pour les seniors :

Egletons (Corrèze) du 6 au 13 juin et Noirmoutier (Vendée) du 5 au 12 septembre.
Renseignements et inscriptions : **03 24 32 45 25 ou 06 70 89 30 70.**

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux dans votre quartier

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en mars/avril :

▶ **Secteur 2**

- **rue de l'Europe (entre les n° 63 et 65)** : aménagement de l'impasse
- **rue de Gonzague** : dévoiement du réseau d'eau pluviale du parking J.B. Clément
- **rue Jean-François Clouet** (angle rue Bourquelot) : aménagement de sécurité pour réduire la vitesse des véhicules

▶ **Secteur 3**

- **chemin de la Fontaine aux Bois** : pose d'une conduite d'eau
- **avenue d'Arches** : génie civil nécessaire pour l'éclairage spécifique des passages piétons

▶ **Secteur 4**

- **rue des Paquis** (entre le pont de Meuse et la Guinguette) : reprise de la chaussée
- **rue d'Euskirchen** (angle rue Baron Quinard) réfection de trottoirs et mise aux normes PMR des passages piétons

▶ **Secteur 5**

- **rue Montseigneur Loutil** : (carrefour de la rue Kléber) : création d'un passage surélevé

CONSEILS D'HABITANTS

Prochaines réunions

▶ **secteur 2 :** lundi 16 mars à 19 h, salle Arc-en-Ciel

▶ **secteur 3 :** jeudis 5 mars et 2 avril à 19 h, hôtel de ville

▶ **secteur 4 :** mardi 10 mars à 19 h, salle de Nevers

▶ **secteur 5 :** mercredi 11 mars à 19 h, maison des associations de Mohon

UFC QUE CHOISIR

L'Union Française des Consommateurs Que Choisir tiendra ses permanences à l'ancienne mairie de Mohon, 5 rue Jean Moulin, 2e étage :

▶ lundis 2 et 16 mars et 20 avril de 14 h à 17 h

▶ jeudis 12 et 26 mars et 9 et 23 avril, de 17 h à 19 h

Infos : ufc08quechoisir@wanadoo.fr
tél. 03 24 53 70 17 (répondeur)

ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015

Aux urnes citoyens les 22 et 29 mars !



▶ Nouveaux cantons et nouveau mode de scrutin

Le 22 mars prochain, nous élirons des conseillers départementaux qui formeront un conseil départemental. Le renouvellement est total, tous les conseillers généraux, même ceux élus en 2011 sortent.

Les 22 et 29 mars prochains chacun votera pour deux conseillers à la fois sur le même canton, une femme et un homme au scrutin binominal majoritaire à 2 tours. Pour se maintenir au second tour les candidats devront avoir obtenu au moins 12,5 % des inscrits. Pour la première fois donc un conseil départemental composé à parité de femmes et d'hommes sera mis en place pour 6 ans sur des limites cantonales revues en 2014 pour obtenir des cantons plus grands, en territoire rural notamment.

Les Ardennes sont ainsi passées de 37 à 19 cantons et de 37 conseillers généraux à 38 conseillers départementaux, 19 femmes et 19 hommes.

▶ Quelles sont les missions du département ?

Concrètement, les départements gèrent aujourd'hui principalement les collèges, l'action sociale, les déchets, les transports scolaires. Demain, et en fonction de l'issue des discussions qui s'ouvrent à l'Assemblée Nationale, les compétences pourraient être modifiées voire limitées.

▶ RDV dans l'un des 34 bureaux de vote carolomacériens

30+4, tel est cette année le nombre de bureaux de vote. Non pas que la population de Charleville-Mézières ait augmenté ou que le nombre d'inscrits soit supérieur ! La simple raison en est que les circonscriptions législatives n'ont pas été modifiées en même temps que les limites cantonales et que certains cantons se retrouvent à cheval sur deux circonscriptions. **En conséquence, les services ont dû créer quatre bureaux de vote supplémentaires pour les quelques électeurs qui se trouvaient sur deux circonscriptions.** Cela concerne :

▶ **l'avenue De Gaulle** (la gendarmerie) dont la centaine d'électeurs devra voter au bureau n° 31 installé dans le gymnase du Lycée Bazin,

▶ **la rue Voltaire** dont la cinquantaine d'habitants ira voter au bureau n° 32 à l'hôtel de ville,

▶ **les rues St Louis et boulevard de Béthune** dont les électeurs devront rejoindre le bureau n° 33, lui aussi situé à l'hôtel de ville

▶ **la partie paire de la route de Prix** dont les habitants iront faire leur devoir électoral au parc des expositions, au bureau n° 34.

Les électeurs concernés recevront tous un courrier individuel d'information.

À noter également que les électeurs du bureau de vote n° 7, **Jean-Jacques Rousseau**, changeront cette année encore de lieu puisque le bureau de vote **avenue De Gaulle** est indisponible. Ces électeurs devront se rendre également au gymnase du lycée Bazin.

Infos : 03 24 32 42 48

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Déchets : collecte de remplacement

En raison du lundi de Pâques férié, une collecte de rattrapage des ordures ménagères aura lieu le mardi 7 avril dans les quartiers suivants :
Ronde Couture (zone HLM), Saint Julien (Zone HLM), Houillère (zone HLM), hyper centre partie haute (collecte de nuit).
Infos : 03 24 57 83 20

MARCHÉS PUBLICS

Tous les Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) et avis d'attribution des différents marchés publics de la mairie de Charleville-Mézières sont consultables sur son site internet à l'adresse suivante : www.charleville-mezieres.fr

Pour accéder aux différentes catégories de marchés, il suffit de cliquer (sur la page d'accueil) **sur « marchés publics » dans la rubrique à gauche « services en un clic ».**

Selon le montant du marché, vous serez invités à vous connecter à la plate-forme de dématérialisation dont l'adresse est la suivante : http://marchespublics.charleville-mezieres.fr

Le service commun de la commande publique se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Infos : 03 24 32 43 46

L'année terrible...

Ayant une bonne mémoire, je me souviens d'un billet vengeur paru ici même, dans la page du *Carolo mag* réservée à l'expression politique. C'était en novembre 2010 et d'une plume rageuse, le "Groupe socialistes et apparentés", alors aux commandes à la mairie, s'était fendu d'une attaque en règle contre les décisions de l'État. S'avançant imprudemment sur les traces de Victor Hugo, il dénonçait avec véhémence *« l'année terrible. Cette expression ne pouvait pas être mieux choisie pour décrire la situation subie par les Régions, les Départements et les Communes. Le gouvernement se livre à des attaques sans précédent contre les collectivités. Il les prend pour cibles dans leur autonomie et leurs capacités financières »*. Pour rappel, il s'agissait alors de fustiger la décision gouvernementale de geler les dotations versées par l'État aux collectivités locales, c'est-à-dire les maintenir au même niveau que les années précédentes.

Étrangement, l'opposition municipale socialiste s'est montrée très discrète à l'égard de l'actuel gouvernement, celui de 2015, qui a décidé, lui, de diminuer massivement les aides aux collectivités de 11 milliards d'euros en 3 ans... Il faut dire que, depuis 2010, François Hollande s'est installé à l'Élysée. Le même François Hollande qui, peu avant son élection, déclarait pourtant dans son engagement n° 54 : *« Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'État et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. »* Il fait aujourd'hui rigoureusement le contraire de ce qu'il avait promis.

Plus sérieusement, alors que nous nous débattons au quotidien avec les incroyables contraintes financières imposées par leurs amis parisiens, je m'étonne du peu d'inventivité, du manque d'initiative des membres de l'opposition municipale. Pas une seule proposition, pas le moindre début d'idée pour aider leur ville, notre ville, à y faire face. Mes estimés collègues préfèrent tirer à boulets rouges sur chaque proposition de réorganisation des services municipaux.

Heureusement, cela n'empêche pas notre équipe de tracer sa route et de suivre avec constance le cap clairement tracé pour l'ensemble du mandat. En quelques mois, en dépit d'un contexte particulièrement défavorable, nous avons remis Charleville-Mézières sur les rails. Comme l'écrivait le grand Victor Hugo, *« Il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action. »*

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières

Vous représenter, mais aussi vous rendre compte

Nous avions suivi de près l'année budgétaire 2014 : nos successeurs l'ont traversée sans trop de soucis... puisque nous avions laissé plus de 3 millions d'excédents dans les caisses. Notre vigilance s'est accrue avec le vote du budget 2015. Nous n'avons pas voté contre l'investissement parce que 90 % des opérations découlent de nos projets, commencés ou prêts à démarrer et financés.

Par contre nous nous sommes prononcés contre le budget de fonctionnement qui comporte trop de zones de flou. Nous continuons à redouter une baisse de la qualité des services publics rendus, tant les boulons sont serrés et les marges de manœuvre inexistantes. Et ce n'est pas une communication permanente et débridée du maire qui suffit à nous rassurer ! Ainsi par exemple, pour réduire les dépenses de transports, les enfants n'iront plus dans nos centres de loisirs, en pleine nature le mercredi après-midi, ils resteront dans des écoles, béton et macadam, là où ils passent déjà 9 demi-journées par semaine.

Impossible aussi de savoir ce que coûteront l'entretien, la maintenance et le fonctionnement de la vidéosurveillance. Plus de 40 caméras vont être déployées sans que l'on sache comment fonctionnera le centre de supervision et son coût ! Tout juste avons-nous obtenu, juste avant le conseil, la carte des emplacements des caméras. Néanmoins, les élus socialistes et divers gauche de notre groupe n'ont pas voté contre cet investissement, car l'outil peut s'avérer utile pour la sécurité de certains bâtiments et secteurs un peu à l'écart. Par contre, le déploiement dans certaines rues, aux carrefours ou sur des places nous interroge davantage. Notre groupe a réclamé et obtenu que soit proposée une charte d'éthique qui doit éviter une trop grande intrusion dans nos libertés individuelles.

Nous avons aussi regretté qu'au bout de près d'un an de mandat, des projets aient aussi peu avancé alors qu'ils sont majeurs pour l'attractivité de notre ville : Corvisart, La Halle Cœur de ville, les casernes Boutet.

Quant aux associations, leurs subventions habituellement votées début février, ne le seront qu'en avril, avec le risque de devoir fonctionner près de la moitié de l'année sans le soutien financier de la ville.

Pour conclure, c'est à l'élu du Front National que je voudrais décerner la palme de la manipulation. Sur cette même page, le mois dernier, sous le titre de « Liberté d'expression... », il s'insurgeait contre les Corans, les tapis de prière et les repas halal dans nos établissements scolaires. Désinformation et intoxication, voilà qui qualifie beaucoup mieux cette communication mensongère de l'extrême droite.

Philippe Pailla
Pour le groupe «Bâtir notre ville ensemble.»
PS / Divers Gauche – PC - EELV

Fidèles à notre programme...

Lors de la campagne des élections municipales 2014, nous dénoncions les subventions et projets à visées communautaristes.

Un an après rien a changé avec la nouvelle municipalité. Lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des conseillers (sauf les élus FN) ont voté pour des projets mettant en avant les différentes communautés pour une « meilleure connaissance des cultures apportées par les populations venues de l'étranger.» Soit, très bien. Mais pourquoi les 41 conseillers qui ont voté POUR ne le font-ils pas avec leur portefeuille ? Que les belles âmes si promptes à faire charité commencent par développer le vivre-ensemble et le multiculturalisme dans leur salon. Ce projet de « rencontres interculturelles » coûte 25 000 € aux contribuables.

Au cours de ce même conseil, où l'on nous expliquait, en début de séance, que nous devions impérativement faire des économies à cause de la baisse des dotations de l'État, nous avons voté pour la participation à Nuit Blanche, manifestation consistant à « rendre l'art contemporain accessible à tous »… pour la « modique » somme de 61 000 € les 6 heures de spectacles ! Défendre l'art c'est très bien quand cela se fait sans favoritisme. Qui choisit les réalisateurs des œuvres ? Par ailleurs, je faisais remarquer l'écart budgétaire entre ces quelques heures de spectacles et la somme de 25 000 € pour l'acquisition des œuvres d'art - bien matériel qui constitue un patrimoine - pour l'ensemble de l'année.

Autre incohérence, cette fois à la Grande Agglo. L'ensemble des élus présents au dernier conseil communautaire ont voté pour la préférence économique ardennaise. Très bien. Nous défendions déjà cette idée dans notre programme municipal. Il est donc facilement possible de le vérifier. Mais pourquoi ces mêmes élus ne défendent-ils pas la préférence économique nationale ? Ce qui est valable pour les Ardennes, ne le serait pas pour la France ?"

Guillaume Luczka, Groupe FN

(illustration : coll. Collège Jules Leroux de Villers-Semeuse)

DES PLUMES TOMBÉES POUR LA FRANCE

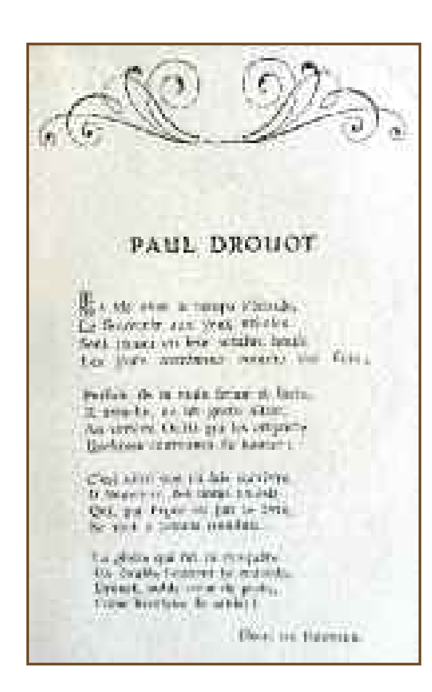
Écrivains et poètes ardennais morts pendant la Grande Guerre

Jules Leroux

Exceptionnellement, la page histoire du *Carolo'mag* sort de notre cité, voire des frontières départementales, pour évoquer des auteurs du début du XXe siècle qui sont morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale. Près de 600 écrivains français sont tombés sous le feu de l'ennemi. Certains étaient Ardennais, et même carolos, d'autres sont venus mourir sur le sol ardennais. C'est leur mémoire que nous souhaitons raviver aujourd'hui.



Le nom de Raymond Jubert, gravé sur le monument aux morts du square W. Churchill
(photo F. Simonet)



PAUL DROUOT

Paul Drouot

Paul Drouot naquit le 21 mai 1886 à Vouziers. Soldat de première classe au 3e bataillon de chasseurs à pied, il fut tué par un obus le 9 juin 1915 à Aix-Noulette dans le Pas-de-Calais. Il était l'arrière-petit-neveu du général Drouot qui accompagna Napoléon sur l'île d'Elbe où il était gouverneur. Avant de partir pour la guerre Paul Drouot avait publié trois recueils de poésies : *La Chanson d'Eliacin* (1906), *La Grappe de raisin* (1908) et *Sous le vocable du chêne* (1910). Mais il est surtout connu pour son ébauche de roman *Eurydice perdue deux fois*, en fait un ensemble de notes préparatoires à un récit, publiées en 1921. Elles évoquent dans un style très lyrique la grande souffrance amoureuse du narrateur. Il a fallu attendre 1953 pour comprendre que ce roman était autobiographique. Eurydice était en réalité la sœur d'une auteure, Paule Régnier, dont Drouot était amoureux alors que Paule Régnier était, elle, amoureuse du poète !

Jules Leroux

Autre auteur ardennais dont nous commémorons cette année le centième anniversaire de la mort, **Jules** Auguste **Leroux** qui vit le jour à Villers-Semeuse le 11 décembre 1880. Caporal au 41e régiment d'infanterie, il fut tué à l'ennemi à Roclincourt dans le Pas-de-Calais le 16 juin 1915. Il avait été nommé caporal deux jours avant ! Ancien élève de l'École normale de Charleville (où son nom figure sur la plaque commémorative), il enseigna à l'école Normale et à l'école municipale des Beaux-Arts de Douai. Volontaire

en 1914, il fut blessé une première fois à la main puis repartit pour le front avant d'être porté disparu aux combats de Neuville-Saint-Waast. Mort à 29 ans, il a laissé cinq livres de poésie, deux romans et trois essais publiés de son vivant, puis un roman et une pièce publiés à titre posthume.

Raymond Jubert

Il était carolopolitain **Raymond**, Armand, Alexis **Jubert** qui vint au monde le 5 novembre 1889. Après ses études de droit, il devint avocat au barreau de Reims. Sous-lieutenant au 151e régiment d'infanterie, il fut tué à l'ennemi à Douaumont (Meuse) le 26 août 1917. Il a décrit minutieusement sa vie, ses sensations au front dans *Verdun, mars-avril-mai 1916*, c'est-à-dire les trois premiers mois de cette bataille majeure de la Grande Guerre. Écrivain de guerre, il était critique envers ses confrères et lui-même : « *C'est aussi qu'en lisant nos écrivains de guerre, le soldat songe que c'est de notre sang qu'est faite leur encre et le crédit qui s'attache aujourd'hui à leur nom.* » Il fut blessé une première fois le 16 avril 1916 lors de l'offensive Nivelle et tomba sous le feu de l'ennemi au bois de la Chaume, près de Douaumont.

Avec Drouot, Leroux et Lachasse, son nom figure parmi les 560 écrivains français qui ont perdu la vie au cours de la guerre et dont les noms sont gravés au Panthéon.

Jean Lachasse

C'est quelques jours avant Noël 1914, le 20 décembre, que **Jean** Antoine Henri **Lachasse** fut tué à l'ennemi dans une tranchée de Soupir face au Chemin des Dames, atteint par les éclats d'un obus. Il était conscrit de Raymond Jubert et vingt-six ans plus tôt voyait le jour à Montigny-sur-Meuse. En octobre 1914, il aurait dû entrer au *Figaro*. En apprenant sa mort, son père a dit : « L'espoir de la moisson a été coupé en un instant », épitaphe qui conviendrait pour tous ces auteurs.

Avec Jubert, c'est aussi l'écrivain ardennais mort à la guerre dont la popularité, moindre que celle de leurs confrères, est la plus discrète. On lui doit un seul ouvrage, publié en 1921 : *Contes étranges et fantastiques*.

Quatre écrivains qui passèrent par Charleville

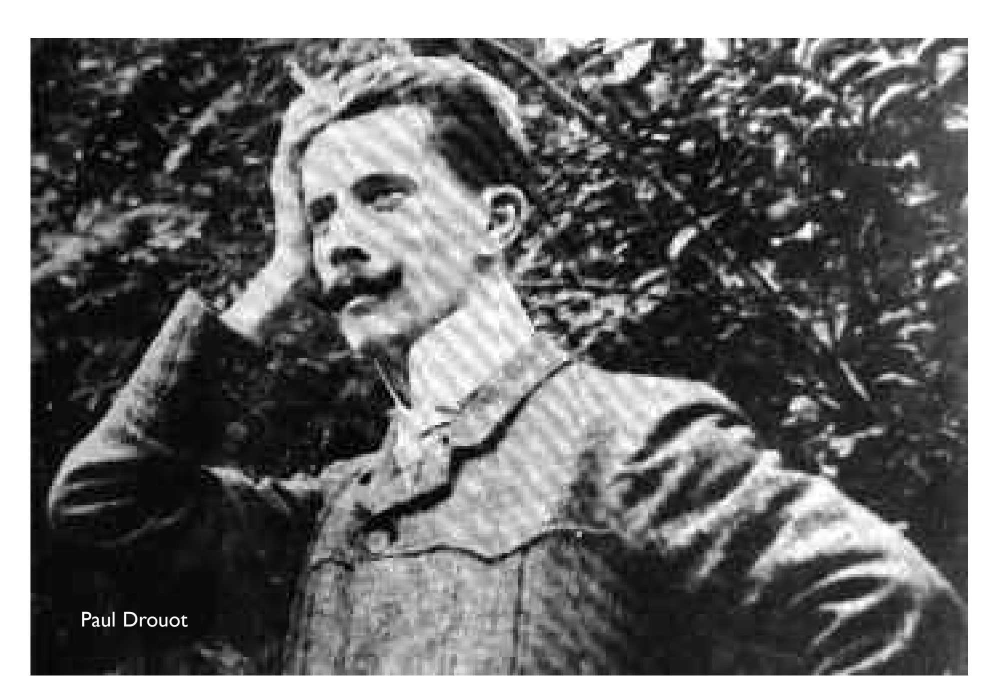
Parmi les plumes tombées au champ d'honneur, quatre écrivains passèrent avant la guerre par Charleville. **Paul Acker**, élève au lycée de Charleville et appelé au régiment de Mézières, écrivit un roman, *Le Soldat Bernard*, qui se passe dans les Ardennes. **Léon Boutry,** géographe, est l'auteur d'études sur la population et la forêt d'Ardennes. On peut encore citer les noms de **Tony Rigaud**, un Provençal qui vécut à Saulces-Monclin, et de **Camille Violand,** qui habita jeune à Vouziers.

D'autres plumes tombées sur le sol ardennais

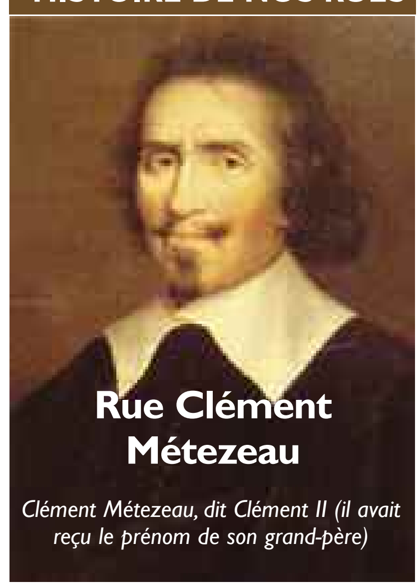
Enfin, d'autres plumes venues de France et de Navarre sont tombées sur le sol ardennais, essentiellement au début du conflit. C'est ainsi que **Charles Mokel**, poète breton, fut porté disparu le 30 août 1914 au combat de Faux près de Juniville. Il préférait chanter les moissons plutôt que la guerre et avait écrit : *« L'idée que je pourrais tuer un homme me fait horreur »*, traduisant une pensée fort répandue. **Adolphe Reinach** disparut également et le même jour, mais à Fossé. Il était historien, archéologue, helléniste et égyptologue. Avant de partir pour la guerre, le projet de Reinach était de rassembler tous les textes classiques grecs et latins relatifs à l'art. Une partie de son travail fut publié en 1921, sept ans après sa mort, mais son projet est resté inachevé. **Michel Riboud des Avinières** tomba « mort sur le terrain », comme le précise sa fiche Mémoire des Hommes, neuf jours avant l'armistice à Terron-sur-Aisne.

Ces onze artistes contribuèrent à la littérature ou aux arts du début du XXe siècle. Ardennaises d'origine, ayant vécu dans le département ou fauchées sur le sol des Ardennes, ces plumes figurent au rang des Grands Hommes puisque leur nom est gravé dans le marbre du Panthéon où leur mémoire est honorée depuis le 15 octobre 1927. Leur encre a coulé pour affirmer leur créativité, puis leur sang coula pour défendre la France.

Jean-François Saint-Bastien
Société d'histoire des Ardennes


Paul Drouot

HISTOIRE DE NOS RUES



Rue Clément Métezeau

Clément Métezeau, dit Clément II (il avait reçu le prénom de son grand-père)

Si la place des Vosges à Paris et notre place Ducale se ressemblent comme des sœurs, c'est sans doute parce que leurs architectes respectifs, Louis et Clément Métezeau, sont des frères : Louis (1572?-1615) et Clément (1581-1652) constituent la troisième génération d'une famille d'architectes originaires de Dreux. Lequel a inspiré l'autre ? La place des Vosges a été inaugurée en 1612, la place Ducale a été édifiée jusqu'en 1624, mais ses plans semblent avoir été établis dès 1606. C'est à cette date que Charles de Gonzague décide de construire une ville nouvelle dans sa principauté d'Arches, et charge Clément Métezeau (à peine 25 ans) d'en définir l'urbanisme, sous sa supervision étroite.

Avec le titre de contrôleur des bâtiments de Charles, Clément Métezeau va consacrer son activité à Charleville jusqu'en 1615, date du décès de son frère Louis. Il rejoint alors Paris pour lui succéder comme architecte du roi. Clément continue de s'intéresser à Charleville, puisque c'est à lui que l'on attribue les plans de ce qui est devenu le Vieux Moulin, dont les travaux débutent en 1626.

Clément Métezeau va mettre en œuvre son talent dans toute la France, avec de nombreuses réalisations civiles, religieuses et même militaires. C'est lui qui imagine et réalise à La Rochelle, en 1627-1628, la célèbre digue de Richelieu, dont l'efficacité a empêché les Anglais de secourir les habitants affamés, provoquant la capitulation sans condition de cette place protestante.

Il ne reste plus que des vestiges de la digue, et c'est à Charleville que l'œuvre de Clément Métezeau traverse les siècles. À elle seule, la magnifique place Ducale, avec ses proportions harmonieuses et le rythme régulier de ses pavillons, ne justifie-t-elle pas que la ville ait donné le nom de Clément Métezeau à l'une de ses rues ?

Jean-Luc Guillaume
Société d'histoire des Ardennes

Sources :
« Clément Métezeau, père de Charleville ? », supplément au journal Charleville-Mézières magazine, n° 100 (mai 2006).
« Le Vieux Moulin, toujours aussi jeune », Carolo'mag, n° 167 (octobre 2012).
La Place Ducale, joyau de l'architecture XVIIe, Ville de Charleville-Mézières, dépliant.

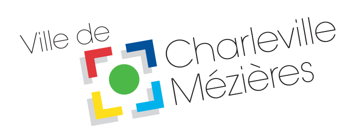
L'ASSOCIATION AME
ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARLEVILLE-MEZIERES / SEDAN
PRESENTENT

LE MOIS DE L'ELECTRO

CHARLEVILLE-MEZIERES // SEDAN

EXPOS // CONCERTS // CONFERENCES // ATELIERS

DU 13 MARS AU 11 AVRIL 2015 // WWW.AMEMUSIK.FR





www.charleville-mezieres.fr